



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

InFO Mail n°32 du 13 décembre 2013 – Informations administratives

SOMMAIRE :

- 1/ Mutations interdépartementales (permutations informatisées) 2014
- 2/ Liste aptitude Professeur des écoles – année 2014
- 3/ Congé de formation professionnelle – année 2014-2015
- 4/ Accès des bénéficiaires à l'obligation d'emploi (BOE) – année 2014-2015
- 5/ Habilitation en LR – agrément 2014

1/ Permutations informatisées **Derniers jours pour renvoyer les pièces du dossier**

Le retour des confirmations des demandes de changement de département sont à adresser à la DSDEN 13 **pour le vendredi 13 décembre** (au plus tard).

ATTENTION : Le non renvoi de l'accusé de réception annule la participation aux permutations informatisées !
L'ensemble des justificatifs de votre dossier doit également être parvenu à la DSDEN **pour le 13 décembre**, délai de rigueur.

Les délégués du personnel FO à la CAPD des Bouches du Rhône vont prendre en charge vos dossiers de mutations interdépartementales 2013

Envoyez nous votre **fiche de suivi syndical** (en pièce jointe ou sur notre site → [doc](#) / [pdf](#)) et enregistrez votre **accusé de réception SIAM** avant de nous la renvoyer en fichier joint par mail à SNUDI-FO 13 ou par courrier à **SNUDI-FO 13 - 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE**

Contacts : Franck NEFF – 07.62.54.13.13 ou Jean-Philippe BLONDEL – 06.81.60.64.35

2/ Liste d'aptitude pour l'accès au corps des PE – année 2014

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

Dossier de candidature avec l'ensemble des pièces à transmettre à votre IEN avant le **vendredi 7 février 2014**, délai de rigueur. Groupe de travail et CAPD prévus en mai 2014

3/ Congé de formation professionnelle **rentrée 2014**

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

Dossier de candidature avec l'ensemble des pièces à transmettre à votre IEN avant le **lundi 3 février 2014**, délai de rigueur.

ATTENTION : la dotation départementale pour l'année 2014-2015 n'est pas encore connue à ce jour.
Groupe de travail et CAPD prévus en mai 2014

4/ Recrutement de personnels enseignants au titre du handicap 1^{er} degré (BOE)

[Voir >ICI< la circulaire du DASEN](#)

Dossier de candidature à transmettre à la Direction académique des BdR – Bureau DP2 – Recrutement des personnels au titre du handicap avant le **lundi 10 février 2014**, délai de rigueur

Entretien du candidat par les services de la DASEN **courant avril 2014**

5/ Habilitation en Langue régionale – **année scolaire 2014-2015**

[Télécharger la fiche d'inscription >ICI<](#)

Si vous souhaitez obtenir l'habilitation en langue régionale pour la prochaine année scolaire, il faut envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante : ce.missionlcr13@ac-aix-marseille.fr avant le **vendredi 20 décembre 2013**, délai de rigueur.

Les épreuves auront lieu le **mercredi 15 janvier 2014** à l'IEN de Gardanne (école J. Prévert, avenue de Toulon 13120 GARDANNE)

Adressez au SNUDI FO 13 le double de vos candidatures. Nos délégués du personnel pourront **vérifier** votre dossier, **le défendre** lors des groupes de travail avec l'administration et **vous avertir** dès que nous connaissons les résultats.

CONTACTS : 07.62.54.13.13 ou 06.81.60.64.35 ou 06.13.71.37.25